Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle frEsch asbl pour la Konschthal, le Bridderhaus et le Bâtiment4 ayant son siège social à l'adresse 163, rue de Luxembourg L-4222 Esch/Alzette

enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F12816 (à biffer si non applicable), représentée par Pierre-Marc Knaff, président et Ralph Waltmans, trésorier actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom:	Pierre-Marc Knaff	Nom:	Ralph Waltmans
Fonction:	Président	Fonction:	Trésorier
Date:	13.10.2022		
Cachet:	frEsch asbl 163 rue de Luxembourg L-4222 Esch-sur-Alzette Luxembourg		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture